



**CINQUIÈME RAPPORT  
DU  
COMITÉ PERMANENT  
DE LA  
POLITIQUE ÉCONOMIQUE**

Première session  
de la 60<sup>e</sup> législature  
du Nouveau-Brunswick

le 18 décembre 2020

**COMPOSITION DU COMITÉ**

M. Turner, président  
M. Carr, vice-président  
M. Cullins  
M. Ames  
M. Wetmore  
M<sup>me</sup> S. Wilson

M. LePage  
M. K. Chiasson  
M. Gauvin  
M. Arseneau  
M. Austin

le 18 décembre 2020

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son cinquième rapport.

Le comité se réunit le 17 décembre et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 13, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur ;*
- 14, *Loi concernant la Loi sur les procurations durables et la Loi sur les testaments ;*
- 22, *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools.*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

---

Greg Turner, député